

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 mars 2019

**Manifestations des Gilets Jaunes :
le dialogue se poursuit avec le Gouvernement, au bénéfice des commerçants impactés**

Après une première rencontre ministérielle le 13 février dernier visant à faire le point sur les préjudices subis par les habitants et les commerçants, une deuxième rencontre s'est déroulée ce jeudi 7 mars avec les maires des grandes villes et les ministres concernés (*).

C'est à cette occasion que Bruno Le Maire a annoncé que les commerçants les plus impactés par des chutes d'activités pourraient bénéficier non seulement d'étalements d'échéances mais également d'exonérations fiscales ciblées, répondant positivement à une demande formulée par les maires ; et qu'en cohérence avec l'objectif visé (éviter des cessations d'activité), le dispositif se caractériserait par sa simplicité (site internet dédié). Pour Jean-Luc Moudenc, président de France urbaine, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole : « *c'est le dialogue continu avec le Gouvernement qui permet aujourd'hui d'obtenir une réponse constructive de sa part.* »

Hier, le mercredi 6 mars, le Bureau de France urbaine avait accueilli Pierre Goguet, président de CCI France et Jean-Luc Heimburger, président de l'association des CCI métropolitaines (ACCIM) : « *nous avons à nouveau relayé l'inquiétude de nos membres auprès des grandes villes car il ne faudrait pas penser que la fin de la crise marque un retour à la normale pour les commerçants. Les pertes de chiffres d'affaires des derniers mois n'ont pas été compensées et sont souvent irrécupérables ; selon les périodes, les types de commerces et les localisations, elles sont allées de 20 à 70 %* ».

Les maires des grandes villes ont par ailleurs réitéré leur demande de solidarité nationale afin d'accompagner les collectivités ayant à faire face aux dégradations de biens publics. Pour Jean-Luc Moudenc : « *nous n'avons pas eu de réponse construite à ce sujet ; aussi, notre prochaine rencontre, d'ici trois semaines, sera non seulement l'occasion de procéder à un premier bilan du dispositif d'aide aux commerçants mais également de revenir sur les réponses de l'Etat alors que l'impact des dégradations sur les contribuables locaux s'élève déjà à plus de 30 millions d'euros* ».

(*) Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances.

Contacts Presse

France urbaine
Jilliane POLLAK
06 40 86 45 38
j.pollak@franceurbaine.org

O2P
Shahina Akbaraly
06 50 82 55 02
s.akbaraly@o2p-conseil.com

CCI France
Françoise Fraysse
06.79.94.59.90
f.fraysse@ccifrance.fr